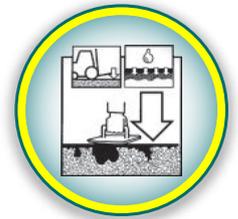




GROUTEX[®]

PROFIL



CE
EN 1504-3

PTV 563
EN 1504-3

BENOR

0438

N° de certificat BB-563-0438-0047-001
Organisme de certification BCCA

Mortier de reprofilage et de réparation. Surfaces plates ou légèrement inclinées.

DESCRIPTION DU PRODUIT

A base de ciment, sable de quartz et de polymères, ce mortier permet de réaliser des couches minces (usuellement entre 10 et 30 mm) présentant une montée en résistance rapide, une très bonne tenue aux cycles gel-dégel et aux sels de déneigement. Ajouter du kift au **GROUTEX PROFIL** permet de mettre le produit en oeuvre sur des épaisseurs supérieures à 30 mm.

Conçu pour la réhabilitation des tabliers de pont, le **GROUTEX PROFIL** bénéficie d'un agrément technique selon le ptv 563.

DOMAINES D'APPLICATION

- Sols industriels (toping, couches d'usure rapportée), pistes de Car-Wash, fonds de bassin de décantation, paliers...
- Tabliers de pont et viaduc, ponts à peser...



Pont de Mirlipinpin sur N63



Pour satisfaire aux différents critères **BENOR**, le support doit être en béton armé à l'exclusion des chapes et autres supports non armés et avoir été préparé mécaniquement.



SPRL

ETS CHIMIQUES CLOQUETTE

BVBA

Av. Georges Truffaut 57
B-4020 Liège BELGIUM

Tél. +32(0)4 362 42 61 Fax +32(0)4 362 05 24 <http://www.cloquette.be> E-mail : cloquette@cloquette.be

PRÉSENTATION

- Mortier prémélangé à sec disponible en sac, big bag.
- Disponible en granulométrie standard de 0 - 2 mm.
- Pour le domaine des sols industriels, peut être fourni avec incorporation de corindon.
- Pour le domaine des ponts et ouvrages assimilés, peut être fourni avec ajout de granulats 2 - 8 mm afin de réaliser des couches supérieures à 30 mm.
- Type THIXO pour applications verticales et inclinées.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET TECHNIQUES

25 KG GROUTEX PROFIL AVEC 3 L D'EAU	RÉSISTANCE À LA COMPRESSION	RÉSISTANCE À LA FLEXION/TRACTION
	à 20°C N/mm ²	
24 heures	≥ 30	≥ 5,5
3 jours	≥ 50	≥ 6
7 jours	≥ 65	≥ 6,5
28 jours	≥ 70	≥ 10

CONSOMMATION / RENDEMENT

Consommation : +/- 2000 kg/m³

Rendement : 2 kg de poudre sèche par litre de mortier préparé.

RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN OEUVRE

- Support assaini par hydrodémolition, par fraisage et/ou grenailage puis nettoyé avec de l'eau sous très haute pression.
- Gâcher le **GROUTEX PROFIL** mécaniquement.
- Humidification légère et régulière avant application.
- Application manuelle ou mécanisée.
- Protection pendant 48 heures par curing minéral et/ou feutre ou projection d'un vernis **CUROL EPW**

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

- Sacs de 25 kg en papier kraft avec sac intérieur en polyéthylène, vrac silo.
- Stockage 6 mois sous housse et dans un local sec.

PRÉCAUTIONS IMPORTANTES

- R 36/37/38** : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
S 2 : Conserver hors de portée des enfants.
S 24/25 : Eviter le contact avec la peau et yeux.
S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 37 : Porter des gants appropriés.
S 46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Cette notice technique résulte des recherches et d'une longue expérience. Toutefois, elle ne saurait engager notre responsabilité, car le succès n'est assuré que si l'on a tenu compte de toutes les particularités de chaque cas. Nous recommandons d'effectuer des essais préliminaires afin de déterminer si le produit convient à l'application envisagée. UPDATE 04/2010



SPRL

ETS CHIMIQUES CLOQUETTE

BVBA

Av. Georges Truffaut 57
B-4020 Liège BELGIUM

Tél. +32(0)4 362 42 61 Fax +32(0)4 362 05 24 <http://www.cloquette.be> E-mail : cloquette@cloquette.be



SPRL

ETS CHIMIQUES CLOQUETTE

BVBA

Av. Georges Truffaut 57
B-4020 Liège BELGIUM

Tél. +32(0)4 362 42 61 Fax +32(0)4 362 05 24 <http://www.cloquette.be> E-mail : cloquette@cloquette.be



SPRL

ETS CHIMIQUES CLOQUETTE

B/VB

Av. Georges Truffaut 57
B-4020 Liège BELGIUM

Tél. +32(0)4 362 42 61 Fax +32(0)4 362 05 24 http://www.cloquette.be E-mail : cloquette@cloquette.be

		0438 PTV 563 / EN 1504-3
BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION asbl BCCB	Version : 001 Date : 2008/12/18 Auteur : JW/BCCA Cache :	
FICHE TECHNIQUE NORMALISEE		
Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondant		
GROUTEX PROFIL Mortier de réparation de béton suivant PTV 563 BB-563-0438-0047-001		
Etablissements Chimiques CLOQUETTE sprl Avenue Georges Truffaut 47 - B-4020 LIEGE Tél : +32.43.62.42.61 Fax : +32.43.62.05.24 E-mail : cloquette@cloquette.be Website : www.cloquette.be		

Description

Mortier mono-composant à base de liants hydrauliques modifiés.

Le rapport pondéral du mélange : Eau : poudre est au maximum de 1 : 8,33 soit 3,0 l d'eau maximum par sac de 25 kg.

Fonction : Mortier de correction de planéité et de texture pour tabliers de ponts.

D_{max} : 2,0 mm.

Épaisseur de couche nominale : 20 mm.

Conditionnement : Sacs de 25 kg.

Conditions de stockage : 6 mois en emballages intacts à l'abri de l'humidité.

Produits complémentaires :

➤ Produit de cure Curool EPW;

➤ Curing minéral.

Classification U (Utilisation prévue)

Propriété	Critères	Valeur déclarée (1)	Valeur mesurée (1)
Prise de la EN 1504-9:2008	3.1 / 7.1 / 7.2		
Résistance à la compression	Classe R4 (≥ 45 MPa)		MPa 70
Résistance à la flexion	Classe R4 (≥ 2 MPa)		MPa 10
Teneur en chlorures	≤ 0,05 %		0,0037%
Adhérence	Classe R4 (≥ 2,0 MPa)		3 MPa
Résistance à la carbonatation	d _s béton témoin (MCO 0,45)		d _s béton témoin
Module d'élasticité	Classe R4 (≥ 20 GPa)		≥ 20 GPa
Compatibilité thermique	Classe R4 (≥ 2 MPa)		3,6 MPa
Partie 1 - Gel / Dégel	EN 13657-1		0,21
Absorption capillaire	EN 13057		≤ 0,5 kg m ⁻² h ^{0,5}
Résistance aux produits de déverglage	NTN018 de béton		0,052 kg/m ²

Classification W (Conditions d'utilisation définies par les essais d'aptitude à l'utilisation)

Inclinaisons possibles de support *	Horizontal: Vertical: En sous face:
-------------------------------------	---

Classification W (Conditions d'utilisation définies par les essais d'aptitude à l'utilisation)

Épaisseur de la couche	Inclinaison:	
	Horizontal	Vertical
Nominale: 20 mm.	20 mm.	En sous face
Maximale: 30 mm.	30 mm.	
Classe de texture du support	Rugueuse.	
	Humidité (degré de saturation):	
Degré de saturation de support	Minimale: 5 %	
	Maximale: 25 %	
Conditions hydrothermiques		

* Les données d'application possibles sont cochées.

Mise en oeuvre**Préparation du mélange :**

Sécher l'utilisation d'un mélangeur mécanique est autorisée. Pour de petites quantités, un agitateur électrique muni d'une ou deux vis peut suffire. Pour les plus grandes quantités, choisir une bétonnière ou mixer un mélangeur à axe vertical avec plusieurs brosses de mélange. La poudre et la quantité d'eau prescrite (soit 3,0 l d'eau maximum par sac de 25 kg) sont introduites en totalité dans le récipient et le mélangeur est mis en route. Le fractionnement des conditionnements est interdit. La durée de mélange est de 3 minutes pour les bétonnières et de 2 minutes pour les mélangeurs forcés.

Durée pratique d'utilisation :

Le produit doit être mis en oeuvre endans les 80 % de la durée pratique d'utilisation à la température considérée, reprise au tableau ci-après.

Durée pratique d'utilisation

Température	Temps de début de prise	Temps de fin de prise	Durée pratique d'utilisation
20 °C	7h30	9h00	..

Application :

Le mortier est appliqué par simple coulage. Il peut être amené sur l'ouvrage par pompes.

Décal entre couches :

Une couche complémentaire ne peut être appliquée qu'après un durcissement suffisant (au moins, après la fin de la prise). Dans ce cas, il y a lieu de veiller à ce que l'adhérence entre les 2 couches soit obtenue.

Temps minimale de cure :

Le mortier doit être protégé.

Utilisation du produit de cure :

Préparation du mélange : Les 2 composants, prédosés du produit sont mélangés avec un agitateur électrique (rapport pondéral composant A : composant B = 1 : 1,6). Le mélange est ensuite dilué à l'eau, au taux Curool EPW : eau de 2,6 : 5,2 (proportions en poids). Au cas où le composant B est livré avec la quantité d'eau de dilution prévue, le rapport pondéral composant A : composant B est de 1 : 6,6.

Application : Le mélange est appliqué par pulvérisation au taux de 200gr/m² dès que la surface du mortier présente un aspect mat. La surface traitée est protégée des intempéries jusqu'à polymérisation du produit.

Utilisation du curing minéral : Le curing minéral, à base de quartz de fine granulométrie dont la taille des particules est fonction du type de revêtement pose ultérieurement, est saupoudré à refus manuellement ou mécaniquement dans l'heure suivant l'application du mortier. Une autre solution est de remplacer le produit de cure ou le curing minéral par une protection de surface constituée d'un géotextile humidifié et d'un film plastique.

Temps minimum de cure en jours (période durant laquelle protection est obligatoire)

Conditions d'exposition	Température moyenne du mortier en cours de cure		
	5 °C	10 °C	15 °C
A. Pas d'exposition directe au soleil et humidité relative de l'air jamais inférieure à 80 %			25 J
B. Exposition à un soleil modéré ou à un vent de vitesse moyenne ou humidité relative jamais inférieure à 50 %	4 J	3 J	2 J
C. Exposition à un soleil violent ou à un vent fort ou humidité relative en dessous de 50 %	5 J	4 J	3 J

(1) : pas de cure nécessaire.

Certification

La conformité du produit avec cette Fiche Technique Normalisée est certifiée par BCCA.